

CANTON DE SAINT-VAURY - COMMUNE DE ANZEME

Le Conseil Municipal s'est réuni le 20 juin 2018 sous la présidence de FAVIERE Alain, Maire.

Etaient présents : FAVIERE Alain, Maire, BEAUDROUX Nicole, CONSTANTIN Jacques, HIRault Alain, Adjoints, GOIGOUX Frédéric, BARBE Yvette, GRAVE Joëlle, MAGNON Pierre, RENON Ghislaine, GUITTARD Viviane, HENRI Renée, DUCHER Josette Excusés : LEMOINE Jean-François, GAUDON Stéphane
GOIGOUX Frédéric a été désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 11 avril 2018 a été adopté à l'unanimité.

Toutes les délibérations ont été prises à l'unanimité des membres présents.

Décision modificative exercice 2018 È virement de crédits

Le Conseil Municipal a autorisé la répartition de crédits suivante : au compte 675 (valeurs comptables des immobilisations) moins 23 000 " - au compte 65541 (contributions au fonds de compensation des charges territoriales) plus 23 000 " ; au compte 21312 (bâtiment scolaire en opération réelle) moins 1 440 " - au compte 21312 (bâtiment scolaire en opération d'ordre) plus 1 440 " ; au compte 2111 (terrains nus) moins 23 000 " - au compte 024 (produit des cessions d'immobilisation) plus 23 000 " .

Budget annexe lotissement 2018

Le Conseil Municipal a approuvé le budget annexe lotissement 2018 rectifié qui s'équilibre toujours en fonctionnement à 506 500 € et en investissement à la somme de 504 000 €.

Bail avec le conservatoire des espaces naturels

Le Conseil Municipal se déclare favorable pour conclure un bail d'une durée de 8 ans avec le conservatoire d'espaces naturels du Limousin pour l'entretien et la gestion des parcelles AM 130, 120, 121, 164, 129, 155 et 163.

Adoption du plan de financement pour le projet de valorisation du sentier au pré des îles

Dépenses 23 165 " HT ; recettes : subvention de l'Europe - Leader 18 532 " soit en fonds propres pour la commune : 4 633 " .

Conventions avec EDF et le Conseil Départemental de la Creuse dans le cadre du projet de valorisation du sentier au pré des îles

Une partie du projet (panneaux, rivière sèche, clôture type pâturage) se situe sur des parcelles appartenant à EDF et au Conseil Départemental de la Creuse. Le Conseil Municipal s'est déclaré favorable pour conclure une convention d'occupation avec EDF pour les parcelles AK190, AI282 et AK186 et avec le Conseil Départemental de la Creuse pour la parcelle AK187.

Convention cadre d'organisation du programme CEE-TEPCV

Pour déposer les demandes de CEE, il est nécessaire que chaque maire signe une convention de regroupement. Afin de regrouper éventuellement plusieurs demandes pour dépasser le seuil de 65 000" HT de dépenses imposé par le ministère et donner mandat à GEO PLC pour déposer les dossiers auprès du ministère au nom de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret. Le Conseil Municipal a approuvé la convention cadre d'organisation du programme CEE-TEPCV sur le territoire du Grand Guéret.

Utilisation du service de missions temporaires du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Creuse

Le Conseil municipal a approuvé les termes de la convention générale d'affectation avec le Centre Départemental de Gestion de la CREUSE pour bénéficier de l'intervention d'un agent titulaire ou contractuel du Service de remplacement.

Délibération autorisant le recrutement d'un agent pour accroissement temporaire d'activité

En raison du prochain départ de la secrétaire de mairie, la commune est en cours de recrutement. Il est probable vu les délais et notamment en cas de tuilage avec l'agent actuellement en poste, qu'il y ait besoin de recruter le temps de pourvoir le poste, un agent contractuel pour un accroissement temporaire d'activité. Le conseil municipal a décidé le recrutement direct d'un agent contractuel occasionnel.

Création d'un emploi de Rédacteur territorial

La commune étant en cours de recrutement, il y a besoin de créer un poste de rédacteur territorial afin d'assurer les missions de secrétaire de mairie et d'étendre le champ de candidatures. Selon le profil de la personne retenue, il est précisé que le poste serait supprimé si l'emploi n'était pas finalement occupé. Le Conseil Municipal a décidé la création, à compter du 1^{er} septembre 2018, d'un poste de Rédacteur Territorial à temps complet, en tenant compte des délais de publicité.

Motion concernant les aides financières à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

Le conseil municipal demande à l'État : le maintien des budgets des Agences de l'Eau, de financer sur son propre budget l'Agence Française pour la Biodiversité ainsi que l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, de cesser de ponctionner les budgets des Agences pour son propre compte ; le maintien des financements de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour la réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectifs classés non conformes avec danger pour la santé des personnes ; que les redevances de pollution de l'eau et de modernisation des réseaux de collecte payées par les usagers du territoire et perçues par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne soient reversées intégralement aux collectivités ayant les compétences afin qu'elles entreprennent les études et les travaux nécessaires pour l'amélioration de la qualité de l'eau.

Motion d'urgence : demande moratoire en faveur des services publics de la Creuse

Le conseil municipal demande l'instauration d'un moratoire de la fermeture et de la réduction des services publics en Creuse, préalablement à une évaluation précise et partagée de l'application et de l'impact du futur « plan pour la Creuse » censé « réparer durablement » le département.

Infos : Le **tour cycliste du Limousin** passera à Anzême le **15 août 2018 vers 14h30**

Le **tir du feu d'artifice** de la commune aura lieu le **15 août 2018** à l'issue de la **fête de la batteuse au stade du puy chaillaux**

Une **découverte pour tout public du prochain sentier de randonnée** **interprétation au pré des îles** est prévue le **samedi 7 juillet 2018**, rendez-vous à **14h30 devant la mairie**.